



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1093

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et l'Institut français de civilisation musulmane

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme VIDAL Chloë

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1093 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE ET L'INSTITUT FRANÇAIS DE
CIVILISATION MUSULMANE (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Visant à rendre visibles et accessibles les civilisations et cultures de l'islam auprès du grand public, l'Institut français de civilisation musulmane (IFCM) entend aborder ces dernières dans une acception large : philosophie, histoire, langues, arts, traditions, coutumes, etc. Son action prend appui sur trois activités principales : l'enseignement (langue arabe, civilisation musulmane, etc.), la programmation culturelle et scientifique (expositions, conférences, etc.), l'accès à des ressources documentaires au sein de sa médiathèque.

Implanté dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon, l'IFCM est attentif à mener à bien les activités susmentionnées en s'appuyant sur un réseau partenarial fort, notamment sur le territoire métropolitain.

La Bibliothèque municipale de Lyon a pour mission de donner accès, au plus grand nombre, à l'essentiel de la production éditoriale française et étrangère.

En partenariat avec de nombreux acteurs culturels du territoire, elle mène une action culturelle et pédagogique qui la positionne comme lieu de débat, de savoir et de découverte.

Elle propose des collections et des actions de médiation autour du fait religieux et des aspects culturels des différentes religions.

L'IFCM et la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale se sont rapprochés afin travailler en partenariat.

Pour l'IFCM, un partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon est un moyen pour disposer d'un appui bibliothéconomique et pour la Bibliothèque municipale de Lyon, la collaboration avec l'IFCM vise à bénéficier de son expertise sur les aspects culturels liés à l'islam tant du point de vue documentaire qu'à des fins de programmation culturelle.

Il s'agit enfin de favoriser, entre les deux structures, la circulation des publics et de permettre à ces derniers d'accroître leur compréhension éclairée de la religion musulmane et de ses expressions culturelles.

Dans le cadre de ce partenariat, la Bibliothèque municipale ville de Lyon s'engage à :

- accompagner la préparation de l'ouverture au public de la médiathèque de l'IFCM sur les aspects bibliothéconomiques ;
- à effectuer régulièrement des dépôts temporaires de documents par l'intermédiaire du service du « pôle mobile » ;
- faire bénéficier des dons de documents désherbés ;
- relayer l'information sur les actions de la programmation culturelle.

L'IFCM s'engage à :

- jouer ponctuellement un rôle de conseil sur les acquisitions et la programmation culturelle liées aux cultures musulmanes ;
- mettre en œuvre en commun, au moins une fois par an, une programmation culturelle ou une action de médiation autour des questions relatives aux cultures musulmanes.

Par ailleurs, dans le cadre d'expositions, la Bibliothèque municipale et l'IFCM pourront procéder entre eux à des prêts de documents.

Une convention établie pour trois ans précise les modalités d'organisation du partenariat.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et l'Institut français de civilisation musulmane, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les autres documents y afférents, et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET